A COMPLETER par l'élève :
Nom : .....
Prénom :.....

Dossier d'inscription

NOM :.....

PRÉNOM :.....

DATE DE NAISSANCE :.....

ADRESSE MAIL :.....

N° TELEPHONE :.....

Mode de règlement : ***(Libellez les chèques à l'ordre de l'Association Sùla Bùla)***

- En 1 fois par chèque ☐ ou en espèces ☐ *(cochez la case correspondante)* : .....€.
- En 3 fois par chèques ☐ :
  .....€ à partir du 15 octobre,
  .....€ à partir du 15 novembre,
  .....€ à partir du 15 décembre.

Exemple de répartition pour un règlement en 3 fois : Total à payer = 132 € / Faire 3 chèques de 44 €.

Veuillez SVP faire des montants sans centime et indiquer au dos les dates d'encaissement (15/10 ou 15/11 ou 15/12).
Nous vous rappelons que nous n'acceptons pas les paiements par Chèques-Vacances, ni par Pass Culture sport.

Pièces Obligatoires à Joindre

Pour que votre inscription soit validée, il faut impérativement que ce dossier nous soit remis lors de la session d'inscription, entièrement complété et avec toutes les pièces obligatoires demandées ci-dessous.

Pour tous les élèves

❑ Certificat médical (valable jusqu'au 1er juillet 2024) et/ou questionnaire de santé

❑ Le paiement de la cotisation annuelle

❑ L'acceptation de notre règlement de fonctionnement à signer

❑ Un chèque de caution de 20 € distinct du règlement de la cotisation annuelle

Pour les enfants mineurs / majeurs protégés

❑ L'attestation en cas d'urgence complétée et signée par son responsable.

A COMPLETER par l'élève :
Nom : ……
Prénom :……

Attestation en cas d'urgence pour mon enfant mineur

Je, soussigné(e)……, agissant en qualité de …… de l'enfant autorise le professeur du cours à appeler les urgences avec possibilité d'hospitalisation *(cochez la case de votre choix)* :

☐ au CHD de la Roche sur Yon
☐ à la Clinique St-Charles de la Roche sur Yon

Nom et Prénom de la personne à prévenir : ……

Numéro de téléphone : ……

à ……. le ……/……/……..

Signature :

Cours à l'IUFM

Je, soussigné(e)……, agissant en qualité de …… de l'enfant autorise le professeur du cours à : *(cochez la case de votre choix)* :

☐ laisser mon enfant attendre en bas des escaliers
☐ attendre en salle avec la professeure

Réservé à l'association / Cours :.....

A COMPLETER par l'élève :
Nom : .....
Prénom :.....

Règlement de fonctionnement

Inscription et admission aux cours

Chaque élève a le droit de participer gratuitement aux 2 premières séances de l'année pour savoir si le cours lui convient. Suite à cela, l'élève peut librement décider de poursuivre ou non. Dans la négative, il lui faudra impérativement informer l'association de son choix de ne pas continuer par mail (assosulabula@gmail.com). Cet écrit déclenchera la remise du paiement de sa cotisation à l'élève dans les meilleurs délais.

Toutes les pièces obligatoires doivent être remises sur le site d'hello asso ou lors des 2 premiers cours, y compris le certificat médical et/ou questionnaire de santé et le présent règlement de fonctionnement daté et signé *(pour les mineurs, par leur responsable légal)*. Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Les documents à remettre aux 2 premiers cours : certificat médical et/ou questionnaire de santé, attestation mineure, chèque de caution… Au-delà de ce délai, l'élève ne sera plus accepté.

Les élèves de l'année précédente sont prioritaires pour réintégrer les cours de l'année suivante, dans la limite du nombre maximum de places disponibles dans chaque cours. Ensuite, les places restantes seront attribuées en fonction de l'ordre des inscriptions en ligne. À la fin des sessions d'inscriptions, les cours seront validés et les élèves informés de leur intégration ou non à l'association par mail.

Mode de paiement et annulation de l'inscription

L'adhésion à l'association est obligatoire, individuelle et intégrale pour chaque inscrit. Elle contribue au fonctionnement de l'association ainsi qu'à bénéficier de tarifs préférentiels aux autres prestations proposées comme les stages par exemple. L'association souscrit pour chaque élève une assurance nous permettant d'être couvert en cas d'accident lors des cours ou de nos manifestations. Le prix de la cotisation annuelle demandée comprend donc cette assurance.

En dehors des 2 cours d'essai, le seul motif d'annulation d'inscription autorisé est une raison médicale avec présentation obligatoire d'un certificat médical. Sans ce justificatif, aucun remboursement ne sera effectué, sachant que chaque trimestre commencé est dû.

Nous n'acceptons pas les paiements par Chèques-Vacances, ni par «Pass culture sport».

Organisation et planning des cours

Les cours sont dispensés selon un planning tenant compte des vacances scolaires et des jours fériés *(cours qui ne sont pas rattrapés)*. Afin d'arriver à un équilibre des groupes, ce planning sera définitif qu'une fois les 2 cours d'essai passés. Les cours commencent en septembre et se terminent en juin par le spectacle de fin d'année. En cas d'annulation d'un cours par force majeure, un cours de remplacement sera proposé aux élèves concernés.

Stages

Le paiement des stages se fait sur la plateforme helloasso.

Règles à respecter

Le niveau des élèves et leur répartition dans les cours sont décidés par le professeur. Durant les cours, le professeur est seule habilité à diriger les élèves et ces derniers sont tenus de se conformer aux directives. Le manque de respect envers le professeur ou envers d'autres élèves entraînera une exclusion provisoire ou définitive du cours.

Le ou les accompagnateurs ne pourront pas assister au cours et devront en attendre la fin pour entrer dans la salle. Les parents de mineurs doivent venir chercher leurs enfants dans la salle de cours. L'association n'est plus responsable de l'enfant à partir du moment où il quitte la salle de cours à la fin de la séance.

Réservé à l'association / Cours :.....

A COMPLETER par l'élève :
Nom : ……
Prénom :……

Responsabilités
Le professeur est responsable des enfants de l'heure de début à l'heure de fin du cours exclusivement. Toute extension de responsabilité est exclue et les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents dès l'heure de fin du cours et pour les trajets qu'ils effectuent entre leur domicile et le lieu du cours.
L'association et son représentant déclinent toute responsabilité pour tout dommage, accident, blessure, ainsi que pour les objets personnels qui pourraient disparaître, soit par perte, soit par vol.

Urgences
Pour les mineurs ou majeurs protégés, il est important de mentionner les coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'urgence, sur l'attestation présente dans le dossier d'inscription ainsi que l'établissement hospitalier vers lequel il sera dirigé en cas de besoin.

Obligations de l'élève en cours et pour le spectacle de fin d'année
L'élève viendra aux cours en habits adaptés *(survêtements, collant, t-shirt, chaussettes ou baskets)*. Les visages doivent être dégagés et les cheveux attachés. La nourriture, les chewing-gums, jeux électroniques, téléphones portables allumés sont interdits en salle de cours.

Concernant le spectacle de danse de fin d'année, tout élève qui souhaite y participer s'engage à être présent pour toutes les représentations prévues ainsi qu'à tous les cours concernés. Aucun bijoux, chewing-gum ni accessoires ne sont autorisés sur scène.

Chaque élève recevra un courrier début d'année pour informer des dates de spectacle et demandant ainsi à chaque participant de s'engager à être présent aux dates prévues. Sans manifestation de votre part, nous considérerons que l'élève participera à ce spectacle.

Une caution de 20€ sera également demandée pour couvrir les frais engagés pour chaque danseur *(notamment les costumes)*. Elle sera encaissée par l'association uniquement si l'élève est absent sans justificatif de façon récurrente aux répétitions et/ou au spectacle à compter des vacances de Pâques. De plus, en cas d'absentéisme non justifié, l'élève ne sera pas prioritaire pour réintégrer les cours l'année suivante. En cas de non-utilisation, le chèque de caution sera détruit en fin d'année scolaire.

Droit à l'image
" En signant ce document, je donne mon accord pour l'utilisation de ma photo ou celle de mon enfant dans les supports de communication réalisés par l'association Sùla Bùla et renonce à mon (son) droit à l'image. Je ne demande aucune contrepartie de quelque nature qu'elle soit à l'association et je garantis de n'être lié(e) à aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon (son) image ou de mon (son) nom. "
L'association s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du modèle, ni d'utiliser les photographies dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Les informations nominatives recueillies dans ce dossier sont confidentielles et ne seront ni cédées ni communiquées à des tiers.

J'atteste l'exactitude de toutes les informations données dans ce dossier d'inscription et accepte en totalité, avec mon enfant le cas échéant, le présent règlement de fonctionnement de l'association Sùla Bùla.

à ..... le ...../...../.....

Signature :